

NUMERO : 2026 - 169

DÉCISION DU MAIRE

Le Maire de Sarcelles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n° 2026-090 du Conseil municipal du 30 juin 2026, reçue en sous-préfecture le 07 juillet 2026, portant délégation du Conseil municipal au Maire,

Vu l'arrêté n° 2026-401 du 15 juillet 2026 portant délégation de signature à Madame Christine CHAMPEL, 1^{ère} Adjointe au Maire, pour la période du 26 juillet au 25 août 2026 inclus,

Vu la proposition du "Réseau Môm'artre", sis 204 rue de Crimée - 75019 Paris et représenté par Lilou Rogers en sa qualité de chargée de projets artistiques, pour la mise en place d'ateliers artistiques sur le thème de l'art et de l'environnement autour de la linogravure du 06 au 10 juillet 2026 au sein de la maison de quartier Valéry Watteau,

Considérant la convention de partenariat pour des ateliers financés par un tiers,

Considérant que la Ville de Sarcelles et plus particulièrement, la maison de quartier Valéry Watteau souhaite proposer aux habitants du quartier Valéry Watteau des ateliers artistiques de linogravure sur le thème de l'art et de l'environnement,

Considérant que les ateliers sont mis en place à titre gracieux,

DECIDE

Article 1 : De signer la convention de partenariat pour des ateliers financés par un tiers, proposée par le "Réseau Môm'artre", sis 204 rue de Crimée - 75019 Paris et représenté par Lilou Rogers en sa qualité de chargée de projets artistiques dans le cadre de l'organisation d'ateliers artistiques de linogravure sur le thème de l'art et de l'environnement du 06 au 10 juillet 2026 au sein de la maison de quartier Valéry Watteau à titre gracieux.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 bd de l'Hautil - BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa mise en ligne sur le site de la ville.

Fait à Sarcelles, le 13 août 2026.

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe au Maire

Christine CHAMPEL

